



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de
l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
Boite Postale 308 66403 CERET Cedex
Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoceretane.org

Céret, le 30 mai 2018

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LUNDI 28 MAI 2018 à CERET

Présents : Bernard Lambert, Guy Rampon, François Batlle, Jacques Courteau, Maurice Bénichou, Gérard Montel, Claudette Montel, Pierrette Beilhé, Françoise Taradellas..

Excusés ; Christiane Agrafeil-Colis, Gérard Lauvergnat-Perez, Jean-Pierre Taradellas

1. APPROBATION PV DU CA DU 26 mars 2018

Le CA a approuvé le compte-rendu du 26 mars 2018 sans remarque ni modification.

Communication à Roland Tixier pour insertion dans le site.

2. APPLICATION COVOITURAGE

Bernard Lambert expose le principe de l'application, un outil en ligne permettant de gérer le covoiturage.

A ce jour au sein de l'association nous n'avons pas de demande précise.

Une réponse négative sera adressée à l'intéressé par Bernard LAMBERT.

3. VERIFICATION HONORABILITE DES BENEVOLES (Courrier DDCS du 22.03.2018).

Dans le cadre d'une démarche de prévention des risques, la DDCS se propose d'accompagner les clubs afin de procéder à des vérifications d'usage quant à la situation des bénévoles.

Ces vérifications d'honorabilité renforceront la sécurité des pratiquants notamment des publics les plus vulnérables.

Faut-il décider de mettre en place cette vérification ? les avis sont mitigés.

Bernard Lambert se propose de prendre l'attache de M. Torres à la DDCS pour plus d'information.

Voici la réponse de Bernard Lambert suite communication avec M. TORRES :

Cette campagne de vérification de l'honorabilité des animateurs bénévoles des associations concerne essentiellement les associations qui organisent des activités pour la population vulnérable que constituent les enfants et adolescents. A partir du moment où, si nous organisons une randonnée pour les enfants, nous exigeons la présence des parents ou du tuteur légal, nous ne sommes pas concernés par ces vérifications.

4. CARTE SECURITE – DECISION –

Après renseignement pris, Bernard Lambert nous communique le coût d'une carte par personne, 2€.

Ce montant assez onéreux, il est convenu d'adopter la proposition de faire élaborer 150 exemplaires de la carte vierge.

Celle-ci sera remise aux adhérents avec la nouvelle licence, lors de la prochaine assemblée générale.

5. FETE DU CLUB : ULTIMES PREPARATIONS.

Questionnement sur la météo. Un RV est fixé JEUDI 21 JUIN chez Bernard Lambert : en présence de Gérard MONTEL – Guy RAMPON - Jean-Pierre et Françoise TARADELLAS, pour décider du maintien sur site ou non, en fonction des conditions climatiques.

Approvisionnement en électricité et eau du site de la Fontcalde : Bernard Lambert contacte les services techniques (M. DUFOUR).

6. BALISAGE SENTIERS CCV. POINT DE SITUATION – PROCHAINE ECHEANCE – RAPPORT – FACTURATION.

L'objectif – travail sur les 8 sections retenus cette année réalisé fin mai - est atteint. Bravo à toutes les équipes.

Un RV est fixé à la CCV, avec Odessa Roigt, le lundi 4 juin 2018 à 10 H. Bernard Lambert et Françoise Taradellas.

7. MANIFESTATION ARAVIA – le 7 OCTOBRE 2018 –

Le prochain rassemblement est prévu au fort BELLEGARDE au Perthus. Nous proposons une rando avec départ du Fort.

Françoise prend l'attache de la famille de MAEVA pour proposer la rando en joelette.

Si OK. Bernard Lambert contacte l'association.

8. RECONDUCTION PARTENARIAT CD66 – VISITES MEDICALES –

Nous avons réceptionné un courrier en date du 3 mai de Mme la Présidente du Conseil Départemental nous informant de la reconduction pour une année des visites médicales gratuites réalisés au Centre Sport Santé.

9. PARTENARIAT SPORT ET MONTAGNE

Il est proposé par l'enseigne Sport et Montagne de faire bénéficier les licenciés d'une réduction de 15% .

Le CA est OK pour la signature de la convention, Bernard Lambert, s'en charge.

D'autres thèmes ont été abordés :

TARIF RANDONNEUR OCCASIONNEL

Jacques mentionne que demander 12€ à une famille de 4 personnes - 2 enfants et 2 adultes - lui paraît excessif.

Quel rapport avec l'assurance ?

Faire le distinguo avec les randonneurs qui viennent s'essayer au Club ?

Bernard examine les textes et fera une communication sur ce thème lors du prochain CA.

FETE DU SPORT

Dimanche 23 Septembre . Objectif : amener des personnes qui ne randonnent jamais à la pratique de notre activité.

Proposer, élaborer un questionnaire avec choix multiple ayant un rapport avec la rando proposée.

Quel matériel avons-nous besoin ?

On propose une rando tout public ? le circuit du Ventous ? réfléchir sur le quiz ?

Quel animateur se propose ? Bernard Lambert adresse un courriel aux animateurs promeneurs marcheurs pour animer cette randonnée.

Cette manifestation est une occasion supplémentaire de promouvoir le Club.

RENCONTRE DEPARTEMENTALE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Journée samedi 16 juin . Bernard Lambert adresse par mail l'invitation aux membres du CA.

Confirmation par mail de Gérard Lauvergnat-Perez qui participe à cette journée.

SUBVENTIONS ALLOUEES

Suites aux demandes de subvention adressées en février 2018 d'une part à la Mairie de Céret et d'autre part au Conseil Départemental,
Il nous a été octroyé de :

- la Mairie de CERET une subvention d'un montant de 500€.
- du CD une subvention d'un montant de 500€.

(Courrier du 15.05.2018 de M. Robert Garrabé et Mme Martine Rolland).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H.

Prochaine réunion du C.A.

lundi 30 juillet 2018 Boulevard Clémenceau à 14h

La secrétaire

Françoise TARADELLAS



Le Président

Bernard LAMBERT

